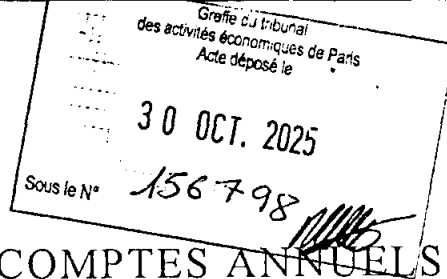


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 29/10/2025 - 156798 - 2020 B 10284 - 883 130 890 - A LA BUTTE AUX CAILLES



DEPOT AU GREFFE DES COMPTES ANNUELS

SARL A LA BUTTES AUX CAILLES

**Siège social: 25 rue Cinq Diamants
75013 PARIS**

RCS PARIS : 883 130 890

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025



N° 15948 * 07

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		A LA BUTTE AUX CAILLES		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		25 rue des Cinq Diamants		75013 PARIS		
SIRET		8 8 3 1 3 0 8 9 0 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2024		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	750 000	012	750 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	452 770	030	236 019
	Immobilisations financières * (1)		040	2 434	042	2 434
	Total I (5)		044	1 205 204	048	236 019
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	7 329	062	7 329
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	38 434	074	38 434
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	19 439	086	19 439
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	65 202	098	65 202
	Total général (I + II)		110	1 270 406	112	236 019
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		7 500	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	
	Report à nouveau		134		(276 671)	
	Résultat de l'exercice		136		(135 663)	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		(404 835)	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		518 167	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		92 931	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	17 813	172	
	Comptes courants d'associés		173		771 365	
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		1 439 223		
Total général (I + II + III)		180		1 034 388		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	358 842
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	44 636
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL A LA BUTTE AUX CAILLES		Néant ☐ *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le			
				018		31 12 2024			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		238 535		
	{	Biens	dont export et livraisons	215	214				
		Services *	intracommunautaires	217	218	205 934			
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224	16 000		
	Subventions d'exploitations reçues					226			
Autres produits					230	4 829			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	465 299			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	95 209		
	Variation de stocks (marchandises) *					236	2 324		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	736		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier : 909,)					242	248 376		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)					243	724	244	5 056
	Rémunérations du personnel *					250	117 138		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	26 923		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39.1-2°, al.3 du CGI)					255		254	65 112
	Dotations aux provisions					256			
{	Autres charges {					259		262	
	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	560 875			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(95 576)			
Produits financiers (III)		280	6	Charges financières (V)		294	39 592		
Produits exceptionnels (IV)					290	8			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) *					347		300	509
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) *					348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(135 663)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	135 663			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324			
	Overs* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispense de réintégration (art. 239 sexies D) *	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342		
				JEI (44 sexies A)	989				
		ZRD (44 terdecies) *	127		ZRR (44 quinquies)	138			
		Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies) *	931		France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quinquies A *	181			
		ZFANG (44 quaterdecies) *	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
		BUD (44 sexdecies) *	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) *	993			
		Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346			350		
			Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643						
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645						
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647						
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648						
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641						
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990							
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					352	354	135 663		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * 347...014..... dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					370	372	135 663		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL A LA BUTTE AUX CAILLES								Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	750 000	402		404		406	750 000		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	229 687	442	6 537	444		446	236 224		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	177 997	452	34 858	454		456	212 855		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	2 285	472	1 407	474		476	3 691		
Immobilisations financières		480	600	482	1 834	484		486	2 434		
TOTAL		490	1 160 568	492	44 636	494		496	1 205 204		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	143 656	532	45 409	534		536	189 065		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	26 463	542	19 148	544		546	45 611		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	787	562	555	564		566	1 342		
TOTAL		570	170 907	572	65 112	574		576	236 019		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon la même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise A LA BUTTE AUX CAILLES				Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683						
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780		
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	347 014					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter				
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984	347 014					
Déficits de l'exercice		860	135 663					
Total des déficits restant à reporter		870	482 677					
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380	
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	59 221
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	23 781
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	3 086
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *							397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

1-1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 750 parts au nominal de 10 €.

Il n'y a pas de changement par rapport à la situation de début d'exercice.

1-2 ACTIVITE

La société a une activité de Bar Restaurant Hôtel.

Le nombre d'établissement exploité est de un.

Le mode d'exploitation est direct.

1-3 EVENEMENTS MARQUANTS DE L EXERCICE

Il n'y a eu aucun évènement marquant au cours de l'exercice.

SARL A LA BUTTES AUX CAILLES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 €
Siège social: 25 rue cinq Diamants
75013 PARIS

RCS PARIS : 883 130 890

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Monsieur, et cher associé,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par la ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 est de 445 m€ contre un chiffre de 354 m€ pour l'exercice précédent, soit une variation de + 27 %, représentant + 91 m€.

Les évolutions du Ca sont :

Vente de marchandises : - 57 m€
Hôtel : + 147 m€

La marge brute est de 141 m€. Elle représente 59 % du chiffre d'affaires. Le taux de marge brute était de 61 % pour l'exercice précédent. L'écart de marge est de - 39 m€ entre les deux exercices.

Les charges d'exploitation (hors achats) s'élèvent à 447 m€ contre un chiffre de 400 m€ pour l'exercice précédent, soit une variation de + 11 %, représentant + 47 m€. Nous avons les évolutions suivantes :

- charges externes	:	+ 62 %,	soit + 95 m€,
- frais de personnel	:	+ 31 %,	soit + 27 m€,
- amortissements	:	+ 7 m€	

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 est ainsi une perte de 95.576 € pour un bénéfice de 60.488 € au titre de l'exercice précédent.

Les frais financiers sont stables de 35 m€.

RESULTAT- AFFECTATION

Les comptes de l'exercice 2024 est une perte de 135.663 € pour une perte de 63.863 €, au titre de l'exercice 2023.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Nous vous rappelons que nous n'avons pas distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels de que nous soumettons à votre approbation. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE EN COURS

L'activité de l'exercice en cours devrait progresser en se concentrant sur l'activité de l'hôtel. Les charges d'exploitation sont maîtrisées, ainsi que les frais de personnel. Aucun investissement majeur n'est prévu pour cette année. Par conséquent notre résultat devrait redevenir un bénéfice. Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Fait à Paris le 1 JUIN 2025

La Gérance

SARL A LA BUTTES AUX CAILLES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 €
Siège social: 25 rue cinq Diamants
75013 PARIS

RCS PARIS : 883 130 890

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE 2024

2° résolution : L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024, soit une perte de 135.663 € en report à nouveau.

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE 2024

2° résolution : L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024, soit une perte de 135.663 € en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The stamp contains the word "ORIGINAL" in a bold, sans-serif font. The signature is a stylized, cursive-like mark that extends below the stamp.